



## **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2023**

### ***Service Adolescents des Pierres Dorées***

*537 Avenue Joseph BALLOFFET*

*69400 VILLEFRANCHE S/S*

*04 74 60 30 81*

Directrice de Territoire : Véronique GELIN

Directeur de Pole : Antoine GRAPPIN

Cheffe de service : Sonia ROUABAH

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

# Sommaire

<b>1. Activité et personnel .....</b>	<b>3</b>
1.1. Activité.....	3
1.2. Personnel .....	5
1.3. Mouvements de personnel durant l'année .....	5
1.4. Analyse de la pratique .....	6
1.5. Formation Professionnelle.....	6
<b>2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité.....</b>	<b>8</b>
2.1. Faits marquants .....	8
2.2. Au niveau associatif.....	8
2.3. Au niveau du Pôle de Villefranche.....	8
2.4. Au Service Adolescents.....	9
2.5. Actions éducatives collectives ou partenariats .....	9
2.6. Camp d'été.....	9
2.7. Temps conviviaux .....	9
2.8. Expression et participation des usagers .....	10
2.9. Incidents et actions de prévention et gestion des risques.....	11
2.10. Démarche qualité.....	11
2.11. Evaluation externe .....	11
<b>3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties .....</b>	<b>12</b>
3.1. Admissions .....	12
3.2. Demandes d'admissions.....	12
3.3. Refus d'admission .....	13
3.4. Usagers admis .....	14
3.5. Usagers suivis dans l'année.....	15
3.6. Accompagnement - indicateurs de population.....	15
3.7. Accompagnement – indicateurs des besoins.....	15
3.8. Usagers sortis .....	17
3.9. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie .....	18
3.10. Motif de sortie .....	18
3.11. Orientation à la sortie.....	18
<b>4. Locaux et moyens matériels .....</b>	<b>20</b>
<b>5. Perspectives 2024.....</b>	<b>21</b>
5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement.....	21
5.2. Au niveau éducatif et collectif.....	21

# 1. Activité et personnel

## 1.1. Activité

L'établissement a connu une année relativement stable du point de vue de l'activité. Les objectifs du département (inscrits dans le CPOM) étaient fixés à 4030 journées. Ces chiffres ont été atteints avec un taux d'occupation à 101% correspondant à un excédent de 43 journées.

Le Service est composé de 9 places sur un collectif et de 3 places en appartements éducatifs pour mineurs.

Le Service Adolescents a accueilli pour une période de 17 jours deux jeunes issus de la même fratrie sur un accueil d'urgence niveau 2.

## Tableau de suivi d'activité en 2023

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		12
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	92%	4 030
Accordé	92%	4 030

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES				
		RHONE 2023	REALISE	HORS RHONE	CUMUL 2023	ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023		2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	12	372	328		372	342	342	30	30	109%
Février	11	346	280		718	309	651	37	67	110%
Mars	12	352	359		1 070	342	993	10	77	108%
Avril	12	353	340		1 423	331	1 324	22	99	107%
Mai	12	367	363		1 790	342	1 666	25	124	107%
Juin	12	360	360		2 150	332	1 998	28	152	108%
Juillet	11	363	345		2 513	342	2 340	21	173	107%
Août	12	330	348		2 843	342	2 682	-12	161	106%
Septembre	12	349	360		3 192	331	3 013	18	179	106%
Octobre	11	350	350		3 542	342	3 355	8	187	106%
Novembre	7	270	357		3 812	331	3 686	-61	126	103%
Décembre	10	235	369	25	4 072	343	4 029	-83	43	101%

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis A SAISIR si répartition différente

## 1.2. Personnel

### 1.3. Mouvements de personnel durant l'année

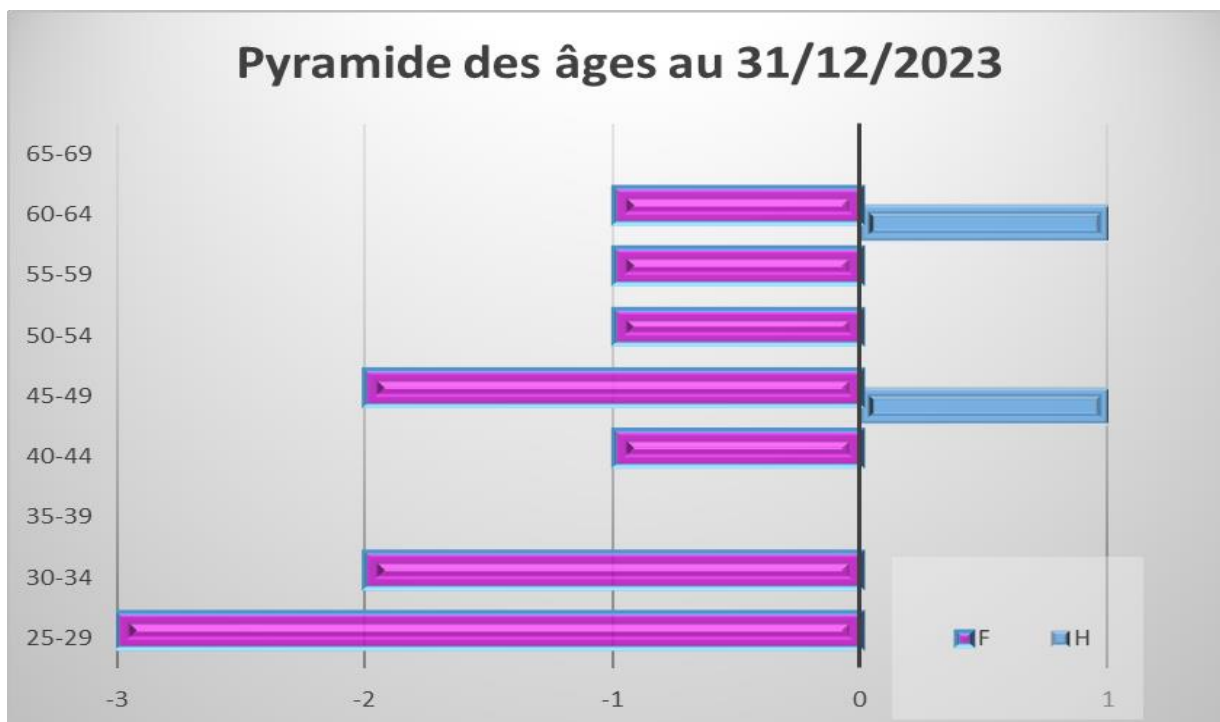
Effectifs au 31/12			
	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0.90	0	0
ADMINISTRATION	0.37	0	0
EDUCATIF	6	0	1
SOIN	0.10	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	2.1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9.47 ETP</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'année 2023 a été à nouveau marquée par des départs et arrivées de professionnels

- 👉 Sur la fin de l'été, départ d'un éducateur spécialisé
- 👉 Départ de l'apprenant en formation ME mettant en suspens sa formation pour des raisons personnelles
- 👉 Arrivée d'un nouvel agent technique
- 👉 En septembre, arrivée d'une éducatrice spécialisée, d'une nouvelle apprenante en formation de Moniteur Educateur, et d'un surveillant de nuit à mi-temps.
- 👉 Arrivée d'une maitresse de maison en temps plein

L'équipe a aussi été impactée par de nombreuses absences d'une salariée liées à des arrêts maladie.

Ces mouvements incessants viennent fragiliser l'équipe éducative dans son envie de stabilité et de cohésion éducative.



#### 1.4. Analyse de la pratique

L'équipe éducative a bénéficié sur l'année 2023 de 16 séances d'analyse de la pratique. Les surveillants de nuits du pôle de Villefranche sur Saône, quant à eux bénéficient d'une séance par mois d'une durée d'1h30.

Ce travail d'élaboration est investi par les deux équipes.

#### 1.5. Formation Professionnelle

Formations réalisées en 2023		
Formation collective <i>ou</i> Formation individuelle	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
FORMATION COLLECTIVE	SSI (formation incendie) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
FORMATION COLLECTIVE	SST (secouriste du travail) : 2 NON DIPLOMANT – 2 jours	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION

FORMATION COLLECTIVE	OCTIME (Nouvelle version) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – OCTIME
FORMATION COLLECTIVE	ESOPPE NON DIPLOMANT – 3 jours	FORMATION INTERNE
FORMATION INDIVIDUELLE	Contrat d'apprentissage Moniteur Educateur	FORMATION EXTERNE – ARFRIPS
FORMATION INDIVIDUELLE	Surveillant de nuit DIPLOMANT – 33 jours	FORMATION EXTERNE – ARFRIPS
FORMATION INDIVIDUELLE	VAE – DIPLOMANT (DEES)	FORMATION EXTERNE – GRETA CFA

L'équipe a aussi bénéficié des formations proposées par le département. Ils ont tous participé à la formation intitulée « Premiers secours en Santé mentale ». D'autres formations seront certainement proposées par le département en 2024 notamment à nouveau autour de la prostitution des mineurs. L'équipe éducative est très demandeuse de ces temps.

## 2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

### 2.1. Faits marquants

#### 2.2. Au niveau associatif

L'association ACOLEA verra très prochainement l'ouverture de NUMERITABLE. Ce dernier est un nouveau dispositif répondant à un appel à projet du département du Rhône et de la PJJ en 2023.

NUMERITABLE est pensé comme une solution complète adaptée à des adolescents, âgés de 14 à 18 ans à difficultés multiples. Il propose l'hébergement 365 jours par an, permettant un accueil stable pérenne pour 12 adolescents confiés, sur 2 sites : BAGNOLS et OINGT. Ces deux sites auront chacun leur spécificité, l'un sera axé sur le numérique et le second sur les métiers de bouche et l'art de la table.

L'année 2023 a aussi vu la mise en place de l'accord de l'aménagement du temps de travail au sein de l'Association ACOLEA dans les cycles horaires auprès des équipes de jour comme de nuit ainsi que pour les cadres au cours de l'année 2023.

#### 2.3. Au niveau du Pôle de Villefranche

Le Pôle de Villefranche a été à nouveau fragilisé suite au départ de la cheffe de service du SAAE en août 2023. Un relais a tout de même été pris par la cheffe de service du SAPD assurant ainsi une continuité de service afin de répondre au mieux aux demandes de la cellule d'orientation.

En décembre 2023, a été organisé avec tous les professionnels du Pôle de Villefranche un temps collectif fort par le biais d'un séminaire.

Ce temps a permis tout d'abord à tous les salariés de se rencontrer et une présentation portée par les professionnels des différents services a été faite. Ce temps de partage a permis de renforcer le sentiment d'appartenance à un pôle mais aussi à une association avec une présentation des axes stratégiques d'Acolea.

Une intervention d'une psychologue, Mme DECKER a ensuite été proposée afin d'identifier les leviers d'actions pour mieux accompagner les enfants et les adolescents dans le développement de leurs compétences émotionnelles et relationnelles en lien avec les neurosciences.



## 2.4. Au Service Adolescents

L'évaluation externe du SAPD a eu lieu en novembre 2023. Les salariés du service ont pleinement investi et participé à cette instance.

Le SAPD a été remarqué notamment pour le PAP qualifié par les évaluateurs comme un outil de grande qualité.

Un jeune du SAPD a aussi participé à un entretien individuel avec les évaluateurs.

## 2.5. Actions éducatives collectives ou partenariats

### 2.6. Camp d'été

L'année 2023 a vu la possibilité d'organiser à nouveau des camps de quelques jours. L'équipe a travaillé en lien avec les jeunes accueillis sur la préparation et l'organisation de ce temps en mettant en place un projet.

Ce séjour a eu lieu à Vias du 12 au 15 juillet 2023

L'objectif principal de ce projet était de permettre aux jeunes de « sortir » du cadre et rythme habituels du service (obligation, tâches quotidiennes, projet individuel) pour leur offrir un cadre de vacances et de détente tout en étant dans un environnement sécurisant.

Ce choix de projet avait aussi pour but de consolider les liens existants entre les jeunes et les membres de l'équipe éducative.

Des activités extérieures avec une visée éducative et culturelle ont été proposées. Ainsi, la réserve de Sigean devient un formidable lieu d'apprentissage de la nature, dans lequel la sensibilisation aux écosystèmes est justifiée par la beauté du monde animal. Une activité à sensation a été planifiée pour le côté ludique mais aussi pour tester la capacité des jeunes à prendre soin les uns des autres dans une situation émotionnelle forte. Enfin, la découverte culturelle de la ville de Béziers traversant toute l'histoire de France, de l'antiquité romaine à nos jours, en passant par la croisade des albigeois et la construction du canal de midi (et des premières écluses) est venu alimenter ce séjour.

### 2.7. Temps conviviaux

La fête d'été a pu être organisée autour d'un barbecue ainsi que la fête de Noël. Ces deux temps conviviaux ont été appréciés par tous.

Bon nombre de partenariats existants n'ont pu se remettre en place cette année notamment autour de l'intervention du centre de planification et d'éducation familiale. Les mouvements et arrivées au sein du service ont mis en difficulté l'équipe pour relancer des projets mis en place. Le service reste dans un lien très étroit avec les partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance autour du projet du jeune accueilli.

Des rencontres régulières avec les différents établissements scolaires et lieux de soin sont aussi très réguliers.

## 2.8. Expression et participation des usagers

**Des réunions mensuelles :** La participation collective des usagers a été organisée lors de réunions mensuelles animée par les éducateurs. Elles ont pour ordre du jour trois points récurrents :

- Les points de tensions à traiter
- La vie du collectif
- Les projets en cours ou à venir.

Cette réunion constitue un temps de régulation sur le fonctionnement du quotidien entre les adolescents. L'ordre du jour est enrichi par les jeunes du groupe et les éducateurs. Ce temps permet entre autres d'évoquer les temps forts de l'établissement mais aussi de débattre sur les activités à mettre en œuvre collectivement.

- **Des entretiens individuels :** les professionnels rencontrent régulièrement les jeunes dans le cadre de leur projet personnalisé afin d'évaluer la mise en place des différents objectifs élaborés lors du PAP.
- Les **PAP** ainsi que des **bilans** en lien avec les échéances de placement sont aussi planifiés et organisés en présence des parents et du travailleur social dans la mesure de leur disponibilité.
- **CVS :** Chaque début d'année scolaire, une nouvelle élection des délégués a lieu. Ces derniers ont pour mission de préparer avec le groupe les questions ou échanges qu'ils souhaiteront porter lors du CVS. Ces derniers ont été organisés trois fois cette année en présence du directeur de pôle.

Malheureusement aucuns parents invités à cette instance n'étaient présent.

## 2.9. Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Quinze fiches incident ont été rédigées en 2023. Tous les incidents ont été traités soit par des dépôts de plainte, une action éducative.

La nature des fiches concerne essentiellement des fugues en grand nombre, des problèmes d'addiction (cannabis), des actes de délinquance, des dégradations matérielles. Nous avons été peu ou pas du tout confronté sur cette année à des hospitalisations suite à des tentatives de suicides ou scarifications comme ce fut le cas l'an dernier.

Ces incidents ont donné lieu à 4 transmissions ASE.

Le service, par l'intermédiaire de la cheffe de service est toujours très en lien avec les territoires concernés.

L'équipe éducative s'approprié et saisi mieux le sens des fiches incidents internes.

## 2.10. Démarche qualité

### 2.11. Evaluation externe

L'évaluation a eu lieu en novembre 2023. L'équipe éducative a réellement investi ce temps et y a pleinement participé. Suite à cette évaluation, l'année 2024 viendra marquer la réécriture du projet de service. Il nous semble aussi important d'être sans cesse dans une démarche continue de la qualité avec le souci permanent d'amélioration des outils et du service rendu.

### 3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

#### 3.1. Admissions

#### 3.2. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	8	6	10	-20%
Admissions non réalisées	10	2	2	400%
Dont refus du service	7	0	2	
Admissions en cours de traitement	4	1	2	
<b>TOTAL DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>57%</b>

Nous constatons pour 2023 une augmentation du nombre de dossiers reçus par rapport à l'année précédente. En effet, 22 dossiers nous ont été envoyés par la cellule d'orientation. Les dossiers orientés correspondent aux critères d'admission proposés à la Cellule lorsque des places se libèrent, et correspondent au projet d'établissement proposé par la structure.

ACCUEIL D'URGENCE	N
Nombre d'accueils d'urgence	2
Nombre de jours	17
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence	0

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	15,6	15,8	16,1
Pourcentage de filles dans les demandes	63%	70%	64%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	2
Département Rhône	24	100%	9	12
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>9</b>	<b>14</b>



PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	1
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	7	29%	5	5
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	10	42%	2	5
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	4	17%	1	1
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	2	8%	1	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	1
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	4%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>9</b>	<b>14</b>

Cette année encore, la majorité des jeunes accueillis sont issus de foyers d'accueil d'urgence (Depagneux et L'oriel). Deux autres jeunes étaient avant leur arrivée pris en charge en Maison d'Enfants.

Huit jeunes ont été admis de façon pérenne cette année au SAPD. L'accueil d'urgence fait sur le service n'a pas donné suite à un accueil pérenne, les deux jeunes concernés ayant été pris en charge par un tiers digne de confiance. La proportion de filles (63%) est en légère diminution par rapport à l'année précédente.

Le groupe de jeunes se voit aujourd'hui rajeunir suite au départ de jeunes devenus majeurs ou à l'approche de l'être.

Deux jeunes filles ont été aussi accueillies sur un appartement mineur.

Conformément à nos engagements avec la collectivité territoriale, l'ensemble des admissions faites sur l'année 2023 sont issues du Département du Rhône.

Nous accueillons aujourd'hui uniquement des demandes de placement dans un cadre judiciaire.

### 3.3. Refus d'admission



MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Pas de place	4	0	1
Non adhésion du jeune	1	1	0
Non adhésion de la famille	0	0	0
En limite d'âge à l'admission	0	0	0
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	1	0	1
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0
Autres	4	1	0
<b>TOTAL REFUS D'ADMISSION</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Cette année, dans les faits dix dossiers proposés par la cellule d'orientation n'ont pas donné lieu à une admission. Deux d'entre eux ne correspondaient pas au projet de service et pour les autres le travailleur social en charge des situations a annulé la demande d'orientation pour envisager d'autres projets notamment un maintien en famille d'accueil.

### 3.4. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	0
3 - 6 ans	0	0	0
6 - 10 ans	0	0	0
10 - 14 ans	1	0	0
14 - 16 ans	7	3	4
16 - 18 ans	2	3	5
18-21 ans	0	0	1
<b>TOTAL DES ADMISSIONS</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>10</b>

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	15,3	16,3	16,4
Pourcentage de filles dans les admissions	70%	67%	70%

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	15,3	16,3	16,4
Pourcentage de filles dans les admissions	70%	67%	70%

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	1
Département Rhône	10	100%	6	9
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>		<b>6</b>	<b>10</b>

### 3.5. Usagers suivis dans l'année

### 3.6. Accompagnement - indicateurs de population

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	16,8	17,2	17,6
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,1	1,2	1,2

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	1
Département Rhône	21	95%	12	21
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	1	5%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>		<b>12</b>	<b>22</b>

### 3.7. Accompagnement – indicateurs des besoins

#### 3.7.1.1. Scolarité ou formation

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	1	10%	1	3
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA UPE2A Collège	1	10%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	4	40%	6	3
Mission locale	2	20%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	2	2
Apprentissage	2	20%	3	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	2
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>		<b>12</b>	<b>10</b>

Les adolescents accompagnés au Service Adolescents sont majoritairement inscrits dans un parcours de scolarité classique, de formation par le biais d'apprentissages. Un travail d'accompagnement pour la recherche de stages est accompli par l'équipe éducative qui soutient le jeune dans la mise en œuvre de son projet. Des articulations existent également avec les services du territoire (mission locale, chambre des métiers, CIO...).

La scolarité des jeunes en appartement mineur est bien différente. Les deux jeunes accueillis cette année sont en décrochage scolaire. Un travail en partenariat avec la mission locale est alors organisé afin de penser une insertion par le biais de la formation.

L'absentéisme scolaire concerne aujourd'hui uniquement une jeune qui malgré tout se maintient au travers de bons résultats.

### 3.7.1.2. Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	3	14%	3	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	2	9%	3	4
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	5	23%	1	3
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	1	5%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	3	14%	1	4
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	0	0%	5	4
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	2	9%	5	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	5	23%	8	5

Une vigilance est portée par les équipes éducatives vis-à-vis de conduites à risque liées en grande partie à :

- Des addictions à des substances psychoactives.
- Des phénomènes de fugues et des mises en danger pouvant en découler

### 3.7.1.3. Droits de visite et d'hébergement

Le profil des jeunes accueillis notamment sur cette fin d'année est quelque peu en évolution. Aujourd'hui, 6 jeunes sont concernés par des sorties en famille que ce soit à la journée ou durant les weekends.

Nous savons aussi que ces droits peuvent évoluer et se voir réduits comme cela a été le cas l'an dernier.

### 3.7.1.4. Santé et soins médicaux

BESOINS - Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	1	5%		
Nombre d'utilisateurs concernés par un suivi psychiatrique	0	0%		
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	113		114	148
<i>Dont généralistes</i>	36		45	38
<i>Dont spécialistes</i>	42		54	56
<i>Dont psychologues</i>	35		15	54
Nombre d'utilisateurs concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	0	0%	1	5

Concernant le suivi de la santé, nous proposons aux jeunes de pouvoir avoir accès à un médecin de proximité.

Sur l'année écoulée, l'ensemble des jeunes ont eu au moins un rendez-vous avec le médecin généraliste.



Concernant les suivis spécialistes, nous avons accompagné les jeunes à des consultations médicales soit pour des suivis réguliers (ophtalmologiste, dentiste, orthodontiste, gynécologue), soit des rendez-vous ponctuels (endocrinologue, kinésithérapeute, ORL, anesthésiste).

Les suivis psychologiques restent complexes à mettre en place avec ce public adolescent qui n'en saisit pas toujours le sens. Même si certaines démarches sont lancées par l'équipe éducative avec des rendez-vous programmés, les jeunes que nous accueillons aujourd'hui ont du mal à s'y inscrire dans la durée.

#### 3.7.1.5. Le psychologue du service

La psychologue peut être rencontrée à la demande, à tout moment de la prise en charge, qu'il s'agisse d'un soutien ponctuel, de faire le point à un moment particulier de sa vie, ou d'être accompagné pour envisager une orientation vers un soin extérieur.

Au côté de cette possibilité d'aide, une rencontre est instituée quelques temps après l'admission sur le service.

D'autres rencontres bilans peuvent être décidées à l'initiative de l'équipe à tout moment de la prise en charge.

#### 3.7.1.6. Evaluation annuelle des projets personnalisés

Sur cette année 2023, une nouvelle dynamique a pu s'enclencher autour des PAP des jeunes accompagnés.

En effet, l'équipe a pu réfléchir à la création d'un nouvel outil plus adapté et plus simple d'utilisation. Cet outil a d'ailleurs été qualifié de qualité lors de l'évaluation externe.

Aujourd'hui, tous les PAP sont planifiés et mis en place.

### 3.8. Usagers sortis

Cette année, nous avons accompagné 10 jeunes vers une sortie du service :

- 7 d'entre eux sont devenus majeurs et ont signé un Contrat Jeune Majeur. Trois dans un souci de continuité de parcours ont pu intégrer le Service Educatif Jeunes Majeurs.
- Pour un des jeunes, majeure bénéficiant d'une dérogation au vu de ses difficultés psychiques une orientation en FJT a pu progressivement se travailler. Nous avons accompagné ce jeune homme jusqu'à ses 19 ans afin que l'hébergement envisagé ainsi que la formation soient le plus adaptés



- Pour les deux derniers départs, une réorientation en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance a été travaillée pour l'une d'elle à la demande du juge des enfants. Dans les deux cas, un éloignement de Villefranche sur Saône était nécessaire.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	10	5	11

### 3.9. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	0		0	1
4 à 12 mois	5		1	3
1 à 3 ans	7		3	5
Plus de 3 ans	0		1	2
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,43		1,84	1,64

### 3.10. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	0	0%	1	1
Fin de mesure - Majorité	8	80%	4	7
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	2	20%	0	2
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>		<b>5</b>	<b>11</b>

### 3.11. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	0	0%	1	1
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	2
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	8	80%	3	4
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	1
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	10%	0	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	0	0
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	1
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	1	10%	1	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>		<b>5</b>	<b>11</b>



SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	2	20%		
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)		0%		
Apprentissage	1	10%		
Salarié	1	10%		
Descolarisation	2	20%		
Autres		0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	4	40%		
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>			

Sur les 10 jeunes sortants du dispositif :

- 👉 Trois poursuivent des études soient en apprentissage soit au lycée.
- 👉 Un jeune homme occupe aujourd'hui un emploi salarié.
- 👉 Les deux qui ont été réorientés sont tous deux déscolarisés.
- 👉 Les quatre deniers sont en recherche d'emploi notamment avec la mission locale. Deux d'entre elles sont notamment en difficultés ne disposant pas de documents d'identité et étant en attente de régularisation sur le territoire.



## 4. Locaux et moyens matériels

- Des investissements ont été réalisés afin de renouveler le mobilier vieillissant du service et de l'électroménager (tables/chaises/congélateur/réfrigérateur/lave-linge).
- Une rénovation des peintures des espaces communs à eu lieu
- La direction poursuit ses investissements en renouvelant régulièrement les véhicules de l'équipe.
- Renouvellement des ordinateurs fixes et portables du service afin de toujours être au plus près des besoins de celle-ci.
- Un aménagement de l'espace extérieur a permis d'installer une Pergola, un abri à vélo et un étendoir à linge.
- Arrivée d'un nouvel agent technique pour suivre les différents besoins du service. Cet agent technique s'occupe également du SAEE Villefranche et du Service éducatif des Jeunes Majeurs (SEJM).

## 5. Perspectives 2024

### 5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

- Un travail de réécriture et de finalisation du projet de service sera mené pendant l'année 2024.
- Augmenter les moyens humains du pôle Villefranche afin d'augmenter la qualité générale de prise en charge.

### 5.2. Au niveau éducatif et collectif

- Stabiliser cette nouvelle équipe éducative à travers des groupes de travail permettant la construction d'une culture commune
- Favoriser la participation de l'équipe éducative aux formations proposées par le département
- Repenser à une nouvelle intervention du CPEF
- Maintenir la dynamique des camps d'été
- Renforcer l'accompagnement proposé quant à la question de la majorité en renforçant notre partenariat interne avec le Service Educatif des Jeunes Majeurs
- Renforcer notre partenariat avec le droit commun pour permettre aux jeunes d'être encore mieux armés pour leur majorité
- Continuer à accompagner les jeunes avec toute la bienveillance déjà déployée par l'équipe éducative, ce qui amène à poursuivre un management fort de proximité qui permette également de développer le pouvoir d'agir des professionnels